



**Revue de presse  
Gouvernance des eaux souterraines  
d'Abitibi-Témiscamingue  
1<sup>er</sup> juin – 8 juin 2011**

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*  
Olivier Pitre, Coordonnateur  
SESAT  
Tél: (819) 732-8809 poste 8224  
Courriel : [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)

Radio-Canada. Ca  
1<sup>er</sup> juin 2011

## L'exploration de gaz de schiste provoque des séismes en Grande-Bretagne

Mise à jour le mercredi 1 juin 2011 à 9 h 06 HAE

Commenter (10) >> Partager

Imprimer T+ T-



La compagnie Cuadrilla Resources a suspendu ses activités d'exploration de gaz de schiste près de Blackpool, dans le nord-ouest de la Grande-Bretagne, parce que ces activités provoquaient des séismes.

Cuadrilla Resources utilisait la technique de fracturation hydraulique, une méthode qui consiste à projeter à haute pression une mixture d'eau, de sable et de produits chimiques pour faire sortir le gaz de la pierre.

Au moment même où Cuadrilla recourait à la fracturation, le British Geological Survey, le centre britannique des tremblements de terre, enregistrait des séismes de magnitude 2,3, le mois dernier, et de magnitude 1,5, la semaine dernière.

Ces tremblements de terre seraient directement liés à la fracturation hydraulique, selon les experts du centre, pour qui ce lien de causalité « est bien connu ».

### **En plus de stopper l'exploration à cet endroit, Cuadrilla a décidé d'ouvrir une enquête.**

La semaine dernière, la Chambre des communes britannique a rejeté l'idée d'un moratoire sur la fracturation hydraulique, contrairement à la France, qui a interdit cette pratique le mois dernier.

Aux États-Unis, la technique est toujours utilisée, tandis qu'au **Québec**, le gouvernement Charest a décrété une pause, le temps que des études soient effectuées.

Les groupes écologistes s'opposent à la fracturation hydraulique, craignant que les produits chimiques ne contaminent les eaux souterraines.



Karine Lacasse, étudiante à la maîtrise en sciences de l'environnement et Stéphane Campeau, professeur au Département des sciences humaines, Section géographie. (Photo Flageol)

## Résultats d'une étude en géographie à l'UQTR Près de la moitié des puits privés de la Mauricie ne respectent pas les normes d'eau potable

(2011-06-02) Selon une étude réalisée en 2010 par la Section de géographie du Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), près de la moitié (44 %) des puits privés de la Mauricie ne respectent pas les normes édictées dans le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*. L'eau souterraine captée par les puits municipaux échantillonnés est par contre de bonne qualité et respecte les normes du Règlement, mis à part les objectifs esthétiques qui ont été dépassés dans le tiers des puits, notamment en ce qui concerne le fer et le manganèse.

Au cours de l'été et de l'automne 2010, des chercheurs en géographie de l'UQTR ont procédé à l'analyse de la qualité de l'eau de 210 puits situés dans le sud-ouest de la Mauricie, incluant des puits résidentiels, commerciaux et municipaux. Un total de 45 paramètres géochimiques et bactériologiques ont été analysés, dont les métaux, les anions principaux, les fluorures, les nutriments ainsi que 5 paramètres microbiologiques. Plusieurs types d'ouvrage de captage ont été échantillonnés, tels des puits tubulaires, des puits-citernes, des piézomètres, des pointes filtrantes, des captages horizontaux et des sources. Au total, 104 puits résidentiels ont été échantillonnés, 67 puits municipaux, 33 puits commerciaux, 4 puits d'un aqueduc privé et 2 sources. Le territoire couvert par l'étude inclut la MRC de Maskinongé, les villes de Trois-Rivières et de Shawinigan ainsi que la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Au total, 46 % de la population du territoire visé est approvisionnée à partir des eaux souterraines, soit plus de 100 000 habitants.

En ce qui concerne les normes d'eau potable, les dépassements des critères bactériologiques sont les plus fréquents. Sur les 118 puits résidentiels et commerciaux ayant été testés pour la bactériologie, 47 puits dépassaient une des normes bactériologiques (coliformes totaux, coliformes fécaux, bactéries entérocoques et *E. coli*). La majorité de ces puits sont situés dans des dépôts meubles à nappe libre. Cette problématique peut s'expliquer par des causes régionales, notamment la vulnérabilité plus élevée des nappes libres, mais surtout par des causes locales, telles la profondeur du puits, la hauteur de l'ouvrage par rapport au sol, l'étanchéité du puits et de son couvercle, l'aménagement du sol et l'absence de drainage autour du puits, la proximité et la conformité des fosses septiques et des champs d'épuration, les activités à l'intérieur de la zone de protection autour de l'ouvrage de captage, etc. Ces résultats démontrent que les puits privés sont souvent mal aménagés et peu ou pas entretenus. Cette problématique n'est toutefois pas unique à la Mauricie et est fréquemment observée au Québec. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec recommande que les propriétaires de puits désinfectent leur ouvrage de captage au moins deux fois par année.

En ce qui concerne les paramètres physicochimiques, 7 puits sur 210 dépassaient la concentration maximale acceptable en fluorure, un puits dépassait la norme pour le baryum et un puits dépassait la norme pour le plomb. Les concentrations en fluorure sont souvent élevées dans les eaux souterraines au Québec. Les minéraux du sol et du socle rocheux contiennent une forte proportion de fluorure en association avec d'autres éléments justifiant ainsi une concentration élevée de cet anion par le passage de l'eau dans les fissures du socle rocheux et dans les dépôts meubles.

Outre les paramètres reliés aux normes d'eau potable, les paramètres esthétiques ont été également analysés. Les principaux dépassements observés concernent le manganèse, le fer et les chlorures. Un total de 37 puits sur 210 (18 %) ne respectait pas l'objectif esthétique pour le fer et 59 puits (28 %) ne respectaient pas l'objectif esthétique pour le manganèse. La plupart de ces dépassements, que ce soit dans des puits privés ou municipaux, ont été observés dans les nappes libres des dépôts meubles, particulièrement dans le secteur de Trois-Rivières. Ce sont des causes naturelles qui expliquent des concentrations élevées en fer et en manganèse dans l'eau souterraine. Ces métaux sont souvent présents à l'état naturel au Québec en raison de l'altération météorique des roches et des minéraux comme les amphiboles, les micas ferromagnésiens, les sulfures de fer, les magnétites, les oxydes, les carbonates, ainsi que les minéraux d'argile ferrugineuse.

L'analyse de la qualité de l'eau des puits de la Mauricie a été réalisée dans le cadre du mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement de Mme Karine Lacasse, sous la supervision du professeur Stéphane Campeau et de l'hydrogéologue Yves Leblanc. L'étude est une des composantes du projet de caractérisation régionale des eaux souterraines du sud-ouest de la Mauricie. Ce projet, dont les résultats finaux seront disponibles en 2013, est financé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, la Conférence régionale des élus de la Mauricie et la MRC de Maskinongé. La caractérisation et la cartographie des eaux souterraines du sud-ouest de la Mauricie permettront de mieux planifier l'aménagement du territoire, de protéger les zones de recharges et d'assurer une gestion durable des eaux souterraines.

**Cyberpresse.ca**  
**9 juin 2011**  
**Mathieu Perreault**

## Le plomb dans l'eau suscite l'inquiétude



[Agrandir](#)

ARCHIVES, LA PRESSE

**Taille du texte**

**Imprimer**

**Envoyer**

**Recommander** 1

**Tweeter** 0

**Annonces Google**

[Abitibi](#)

[Presse](#)

[Rouyn Noranda](#)

[Diagnostic Plomb](#)

**DU MÊME AUTEUR**

- Le plomb dans l'eau suscite l'inquiétude
- Le danger et l'innocuité du



**Mathieu Perreault**  
La Presse

**Les normes sur le taux de plomb admissible dans l'eau potable sont peut-être trop permissives, selon des études discutées cette semaine dans une conférence nord-américaine à l'École polytechnique. Selon une estimation d'un expert de l'Université Simon Fraser de Colombie-Britannique, 1 cas d'hyperactivité sur 25 pourrait même être lié au plomb dans l'eau.**

voile

- Geneviève Whitlock: le succès à 20 ans
- L'intelligence de la douleur
- Le sommeil et le poids

«Les normes actuelles ont été conçues de façon à ne pas dépasser un taux de 10 microgrammes par décilitre de sang dans le corps humain», explique Bruce Lanphear, spécialiste de santé publique à l'Université Simon Fraser. «Mais nous voyons des effets même au-dessous de ce taux.»

Des études du Dr Lanphear, qui s'intéresse à la toxicité du plomb depuis deux décennies, ont montré que le QI baisse de 4 points quand le taux de plomb dans le sang passe de 2,4 à 10 microgrammes par décilitre. Le risque d'hyperactivité quadruple quand ce taux passe de moins de 0,8 à plus de 2 microgrammes par décilitre.

Les États-Unis et l'Europe sont en avance sur le Canada sur le plan de la réglementation, et l'Ontario est la seule province qui a bien fait les choses, selon Michèle Prévost, professeure de génie civil à l'École polytechnique, qui organise la conférence. «Au Québec, il n'y a pas d'obligation de tester le plomb dans l'eau potable, dit Mme Prévost. Et les méthodes utilisées varient, alors qu'on sait que la concentration est maximale quand on ouvre le robinet.»

La Ville de Montréal se donne 20 ans pour remplacer 75 000 conduites d'eau en plomb dans des résidences construites entre 1945 et 1970, au coût de 270 millions. La décision a été prise en 2005, après des tests inquiétants à Saint-Laurent. Depuis, selon Mme Prévost, Montréal a un bon programme de tests.

## Gaïapresse 8 juin 2011

### Le gouvernement du Manitoba arrête d'acheter de l'eau embouteillée

08 juin 2011

Hier, le gouvernement du Manitoba a annoncé que ses départements et bureaux arrêteront de dépenser de l'argent pour acheter des bouteilles d'eau à utilisation unique lorsque l'eau du robinet est disponible. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement a dépensé environ 700,000\$ pour acheter de l'eau embouteillée. Avec cette nouvelle initiative dans le mouvement national pour contrer l'industrie de l'eau embouteillée, le Manitoba devient la 2e province à implanter une politique similaire après la Nouvelle-Écosse.

La pression se fait sentir et la vente d'eau embouteillée diminue au Canada et en Amérique du Nord. Plusieurs efforts de lobbying ont été mis de l'avant par l'industrie pour tenter de limiter ces initiatives, avec la multinationale suisse Nestlé en avance. Le porte-parole national de Nestlé sillonne le pays pour opposer des politiques comme celle mise de l'avant par le gouvernement du Manitoba hier. Nestlé publie régulièrement des commentaires et des lettres dans des journaux locaux à travers le pays, et s'engage dans des débats même avec ses plus jeunes opposants comme nous avons vu lundi lorsque la multinationale a débattu avec des étudiants d'une école intermédiaire à Estevan, en Saskatchewan.

Malgré ces efforts renouvelés afin de limiter les dégâts faits à l'industrie de l'eau embouteillée, il y a maintenant 2 provinces, 85 municipalités, 13 campus et 7 commissions scolaires au Canada qui ont passé des résolutions semblables pour promouvoir l'eau du robinet et restreindre l'achat et la vente d'eau embouteillée.

Le paysage a changé et l'industrie de l'eau embouteillée a perdu du terrain grâce aux efforts de membres de nos communautés, d'étudiants et de groupes religieux à travers le pays.

# Dépotoirs: l'étau se resserre sur la MRC de Témiscamingue

Les maires du Témiscamingue ont pu constater que la loi sur l'Environnement n'était pas un jeu d'enfant. Après différents avis sur l'enquête en cours et l'illégalité des dépôts en tranchées toujours ouverts, une délégation du ministère est débarquée à Fabre il y a quelques jours.

«Une pelle, cinq véhicules, on aurait dit le débarquement en Normandie» a commenté le préfet Arnaud Warolin, lors du Conseil des maires le 30 mai. Il semblerait qu'il ait eu un déversement d'huile. Suite à un avis du ministère, le propriétaire de la pelle mécanique ne veut plus travailler pour nous, les employés municipaux non plus, ils sont en burn out.»

Cette visite à Fabre s'inscrit dans le processus normal d'une enquête. «Nous recueillons des éléments de preuve qui démontreront hors de tout doute qu'un dépotoir illégal est en fonction, je ne peux vous en dire plus», a indiqué Hélène Iraca, directrice du Centre de contrôle environnemental du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Le délai accordé à la MRC de Témiscamingue pour fermer ses dépôts en tranchées

est expiré depuis juillet 2009. Le ministère exigerait maintenant que la MRC transporte ses déchets dans un lieu d'enfouissement technique légal à Rouyn-Noranda. «Il n'en est pas question, nous n'avons ni les moyens ni les infrastructures», a tranché le préfet.

## Coupables

Les maires ont réagi prestement à la nouvelle. Ils ont cherché des coupables. «Moi j'en ai un qui fait tout le temps des plaintes. C'est peut-être d'autres MRC qui se sont conformées qui mettent des pressions sur le ministère», a avancé le maire de Fabre, Réjean Drouin. «Nous pourrions louer un autobus, tous les maires, et aller manifester au ministère», a proposé Jacynthe Marcoux.

Le lendemain du conseil des maires, le préfet maintenait la position des élus. «Nous travaillons à améliorer la situation, nous préparons un projet de 4 M \$. Nous serons en avance sur toutes les autres MRC avec cette innovation, a-t-il fait valoir. Mais qu'on nous laisse le temps, qu'on nous aide au lieu de nous menacer. Nous avons des ingénieurs qui travaillent pratiquement à temps plein là-dessus. La crise économique que nous avons traversée ne nous permettait pas de faire plus.»

Lors du Conseil des maires, personne ni parmi les élus ni dans l'assistance n'a parlé de la légitimité de la loi ou de la protection de l'environnement. «Écoutez, il y a des sites miniers orphelins qui existent. Des problèmes

avec l'environnement, il y en a partout. Quand on fouille dans un dépotoir, c'est sûr qu'on trouve des déchets», a riposté le préfet lorsque questionné à ce sujet.



«Quand on fouille dans un dépotoir, on finit par trouver des déchets.» -Arnaud Warolin.

Photo archives

## Le Reflet témiscamien 8 juin 2011 Jeanne Bernardon

### Dans les déchets jusqu'au cou

La MRCT est devant le mur avec ses déchets : il n'est plus possible de les enfouir dans le dépôt en tranchée (DET) de Fabre. À l'origine de cela, il y a le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) qui poursuit son enquête sur les dépotoirs de Témiscamingue, hors-la-loi depuis 2009.

À la mi-mai, le MDDEP envoyait l'une de ses équipes sur le site du DET de Fabre pour y faire des prélèvements. «Un vrai débarquement de Normandie!», a lâché le préfet, Arnaud Warolin, à la dernière table des maires en faisant référence à l'attirail impressionnant de camions qui a débarqué à Fabre ce jour-là.

Résultat : le ministère a constaté un déversement illégal de matières dangereuses; de l'huile, il semblerait. Le contractant de la MRCT à Fabre, ne souhaitant pas s'attirer d'ennuis du ministère, a rompu son contrat.

Or, sans pelles mécaniques, recouvrir les déchets devient tout un défi. Rappelons que les déchets de neuf municipalités sont acheminés au dépotoir de Fabre.

Pour le préfet, les prélèvements commandés par l'enquête du ministère n'ont aucun sens. «Dans un dépotoir, il y a des déchets. Pas étonnant que quand on fouille, on y retrouve des déchets», a-t-il dit avant d'ajouter qu'«il y a encore 50 ans, on autorisait de jeter de l'huile dans les dépotoirs.»

En attendant de trouver une solution de fonds à ce problème, la MRCT gère tant bien que mal la situation, qui empire à mesure que les déchets s'accumulent à Fabre. «Nous avons des solutions temporaires, seulement, on ne sait pas combien de temps elles pourront durer», s'inquiète le préfet.

## Résistance

Réunis en conseil le 30 mai dernier, les

maires ont pris la décision unanime de ne pas se laisser faire et, dans une lettre adressée à la directrice du centre de contrôle environnemental du MDDEP, Hélène Iraca, ils font part de leur intention de ne pas «céder aux pressions et aux intimidations».

Ils refusent catégoriquement de suivre la solution proposée par le ministère voulant que la MRCT transfère ses déchets dans une plateforme conforme à Rouyn-Noranda, une alternative bien trop coûteuse selon le préfet. «Il n'est pas question de dépenser plus d'un

million pour transférer nos déchets. On choisit le corps à corps», termine-t-il. Au milieu de ce marasme, le projet de valorisation des matières résiduelles, de près de 5 M\$, suit son échéancier comme prévu, selon monsieur Warolin.



## **Cet été, soyez bleu!**

Voici le thème de la 35<sup>e</sup> édition du Programme d'économie d'eau potable (PEEP) qui se tient jusqu'au 12 août prochain. Saviez-vous que les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde?

Cet été, RÉSEAU environnement et Emmanuel Bilodeau, porte-parole pour la deuxième année consécutive, vous invitent à renverser le courant! Économisons notre eau potable, soyons bleus! Qu'elle soit visible ou non, l'eau est partout, dans tout ce qui nous entoure.



L'économie d'eau, c'est beaucoup plus que ce qui sort de notre robinet. Des quantités d'eau surprenantes se retrouvent dans le processus de fabrication des biens que nous utilisons chaque jour. Avez-vous déjà songé au fait que la fabrication d'un manteau de cuir a nécessité l'utilisation de 16 600 litres d'eau, ou encore, que la production de votre tasse

de café en a requis 140 litres?

Il ne s'agit pas de ne plus consommer ces biens, mais d'effectuer des choix simples d'économie d'eau au quotidien qui peuvent faire une grande différence. Mais pourquoi économiser notre eau alors que nous en avons tant au Québec?

L'eau n'est pas une ressource illimitée, la sécheresse précoce du printemps 2010 nous l'a bien prouvé. Plusieurs municipalités québécoises ont éprouvé des difficultés à approvisionner leurs citoyens en eau potable, alors que des

dizaines de feux de forêt faisaient rage.

Des agents de sensibilisation seront présents tout l'été dans les municipalités participantes, afin de promouvoir la consommation responsable de l'eau. Ces agents interviendront, entre autres, lors de festivals et dans les camps de jour pour sensibiliser les jeunes qui pourront à leur tour conscientiser leur entourage.